

SAVIEZ-VOUS ? QUE... ?

6



Virage numérique chez Retraite Québec

Il y a des changements concernant les documents que transmet Retraite Québec aux prestataires d'une rente de retraite du secteur public (RREGOP, RRE, RCE, RRPE, etc.). Depuis 2024, vous avez désormais la possibilité d'opter pour une communication 100 % numérique. En choisissant cette option, les documents suivants seront accessibles exclusivement via le service en ligne Mon Dossier Retraite Québec – Vous êtes une personne retraitée :

- État des dépôts (sur demande);
- Relevé de prestations-Votre rente;
- Relevé d'impôt.

La création d'un compte Mon Dossier vous permet également de consulter en tout temps toutes les informations relatives à votre rente de retraite du secteur public ainsi qu'au Régime des rentes du Québec (RRQ).

Vous n'aimez pas le virage électronique ?

Pas de souci! Vous avez l'option de recevoir vos documents en version papier (excepté l'État des dépôts qui est fourni sur demande, en version électronique seulement). Il vous suffit de communiquer avec Retraite Québec pour le signifier au 1 800 463-5533.

Dès lors, vous pouvez visionner la courte vidéo explicative conçue par Retraite Québec et puis suivre les étapes pour créer votre compte en ligne Mon Dossier : Retraite Québec – Mon dossier.